Communication SUR LE PROGRÈS

2018

DANS LE CADRE DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

AIDER LES HOMMES à manger mieux CHAQUE JOUR

Fleury Michon

UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

JUIN 2018

www.fleurymichon.fr

Fleury Michon

LE sommaire

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT PAR RÉGIS LEBRUN, DIRECTEUR GÉNÉRAL P.3

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT P.5

LES ENGAGEMENTS FLEURY MICHON P.7

DROITS DE L'HOMME P.8

DROIT DU TRAVAIL P.10

ENVIRONNEMENT P.15

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION P.19

Fleury Michon

En 2018, Fleury Michon, groupe militant du Manger Mieux, réaffirme son soutien et renouvelle son engagement aux côtés des Nations Unies depuis 2003.

L'équilibre entre progrès social et développement économique dans le respect du dialogue avec les parties prenantes a toujours été l'objectif prioritaire de Fleury Michon. Depuis 2003, le Groupe a rejoint le Global Compact, engagement cohérent car fédérant l'ensemble des entreprises animées par le même objectif. Depuis 2015, Fleury Michon rassemble autour de son projet « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour ».

Ce combat pour le Manger Mieux est dans les gènes de Fleury Michon, une entreprise familiale et indépendante, concernée depuis toujours par la qualité de l'alimentation qu'elle produit. Une entreprise qui a été parmi les premières à réduire drastiquement les additifs, enlever les conservateurs, indiquer l'origine de ses produits, s'impliquer dans des filières tracées, et à ouvrir ses portes en grand au public.

Aujourd'hui, nous passons d'un engagement responsable à un engagement militant.
Pourquoi ? Parce que le Manger Mieux ne se réduit pas à une alimentation plus saine mais implique le choix d'un modèle de société qui redéfinit toute la chaîne de valeur, de ceux qui produisent à ceux qui consomment. Nous en sommes très conscients. Nous avons mis nos engagements sur la place publique et initié des alliances avec ceux qui partagent la même éthique pour fédérer une communauté du Manger Mieux :

- nous nous sommes impliqués dans les États Généraux de l'Alimentation ;
- nous avons été la première marque nationale à nous engager sur le Nutri-Score pour afficher les qualités nutritionnelles de nos produits, avec des objectifs chiffrés à la clé ;
- nous travaillons activement à la création d'une filière porcine structurée en France et rassemblons autour de nous des éleveurs engagés dans la même démarche du Manger Mieux ;
- et pour aller encore plus loin, nous avons cofondé début 2018 l'association Ferme France avec d'autres acteurs de la filière alimentaire. Sa mission sera de valoriser les bonnes pratiques de toute la chaîne de valeur et de les traduire dans un étiquetage sociétal contrôlé par un jury citoyen.

C'est un choix de société pour nos enfants que nous voulons faire.
Avec ce projet, nous voulons montrer que Fleury Michon est une entreprise responsable et militante, une entreprise à l'écoute qui se met résolument au service de la qualité et du juste prix. C'est un investissement sur le long terme et un choix de société pour nos enfants que nous voulons faire. Le Manger Mieux est un enjeu vital, aussi bien pour chacun d'entre nous que pour la planète. Il impacte notre santé, notre bien-être, il est un facteur de stabilité pour la collectivité. La qualité de l'alimentation est cruciale pour maintenir notre modèle de société et le Bien-Vivre ensemble. Nous sommes conscients que cette ambition nous dépasse et que nous n'y arriverons pas seuls. La seule voie est de le faire ensemble avec toutes nos parties prenantes. Cette démarche s'inscrit dans les principes du Pacte mondial, qui la renforcent. C'est la raison pour laquelle nous renouvelons notre engagement aux côtés des Nations Unies.

Pouzauges, le 20 juin 2018
Régis LEBRUN

Fleury Michon
AIDER LES HOMMES
à
manger
mieux
CHAQUE JOUR

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

DROITS DE L'HOMME

1. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PROMOUVOIR ET À RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME DANS LEUR SPHÈRE D'INFLUENCE ;
2. À VEILLER À CE QUE LEURS PROPRES COMPAGNIES NE SE RENDENT PAS COMPLICES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.

DROIT DU TRAVAIL

3. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET À RECONNAÎTRE LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE ;
4. L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE ;
5. L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS ;
6. L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION.

ENVIRONNEMENT

7. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT ;
8. À ENTREPRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ;
9. À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN.

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT AUX 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Les dix principes du Global Compact représentent la carte, et les ODD le phare. »
Lise Kingo - Directrice exécutive du Global Compact des Nations Unies.

Fleury Michon accomplit cette année un travail d'étude de matérialité partagé avec ses parties prenantes afin de rechallenger ses enjeux. À l'issue de cette étude, le Groupe sera en mesure de se référer aux 17 Objectifs de Développement Durable dans sa communication d'engagement. Pour 2018, le choix a été fait de rester sur les 10 Principes fondateurs du Global Compact mais de préciser la correspondance entre Principes et Objectifs.

Les engagements FLEURY MICHON

AIDER LES HOMMES à manger mieux CHAQUE JOUR

Fleury Michon

DROITS DE L'HOMME

1. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PROMOUVOIR ET À RESPECTER LA PROTECTION DU DROIT INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME DANS LEUR SPHÈRE D'INFLUENCE ;

2. À VEILLER À CE QUE LEURS PROPRES COMPAGNIES NE SE RENDENT PAS COMPLICES DE VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.

Applications

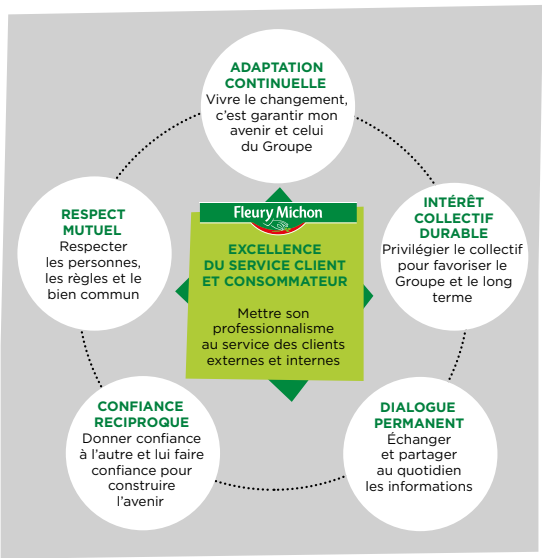

Fleury Michon s'engage
à appliquer les lois, conventions et règlements en vigueur sur les territoires où le Groupe détient une activité en propre. De manière générale, Fleury Michon adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Une charte des valeurs
est largement diffusée dans tout le Groupe. Elle rappelle à l'ensemble des salariés les règles fondamentales de vie en commun et de comportement. Le respect de la personne est ainsi systématiquement promu et rappelé dans diverses occasions et sur différents supports : livrets d'intégration, entretiens professionnels, réunions d'information, affichages...

Les Principes de Conduite Éthique des collaborateurs du Groupe ont été formalisés en 2014 et signés par l'ensemble des membres du Comité de Direction. Ces principes couvrent trois domaines :
• Le respect et la promotion d'une vision loyale des affaires avec les clients, les fournisseurs, les concurrents, les prestataires, les actionnaires ;
• La protection et la promotion de l'Entreprise à travers ses actifs matériels et immatériels, son image et sa réputation ;
• Le respect de l'intégrité des Hommes à travers les consommateurs, les salariés et la société civile en général.
Fin 2017, ces Principes de Conduite Éthique se sont enrichis d'un Code anti-corruption et d'un dispositif de lancement d'alerte. L'ensemble de ces documents est consultable sur le site internet du Groupe. Ces principes marquent la volonté du Groupe de donner à chacun les moyens d'agir dans le meilleur intérêt du Groupe et de sa réputation et de conduire ses activités en toute légalité.

Fleury Michon

Principes de conduite éthique

OCTOBRE 2017

« Agir en conscience, mettre ses actes en perspective, se questionner sur son comportement, tels sont les objectifs de nos principes de conduite éthique à l'usage de tous les collaborateurs du Groupe. Egalement communiqués en interne, ils sont notre cadre de référence et viennent renforcer notre démarche d'entreprise responsable.
En faisant le choix de formaliser ces principes, nous officialisons et affichons l'engagement du Groupe et de ses collaborateurs. C'est à chacun de nous de faire vivre ces principes de conduite éthique pour la pérennité de Fleury Michon, de son écosystème et la conduite de notre mission : «Aider les Hommes à manger mieux chaque jour».
Régis Lebrun
Directeur Général

Notre objectif s'inscrit dans la volonté de renforcer la confiance et la réputation dont bénéficie Fleury Michon pour agir dans le meilleur intérêt du Groupe et conduire nos activités en toute légalité. Nous nous engageons à respecter et attendons de nos collaborateurs qu'ils respectent les lois, réglementations, conventions ou traités en vigueur dans toutes nos actions et nos échanges avec nos parties prenantes. Au-delà de la Loi, nos principes de conduite éthique couvrent trois grands domaines : **les affaires, l'Entreprise et les Hommes.**

Fleury Michon
AIDER LES HOMMES
à manger mieux
CHAQUE JOUR

DROITS DU TRAVAIL

3. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET À RECONNAÎTRE LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE ;

4. L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE ;

5. L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS ;

6. L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION.

« Nous réaffirmons notre vocation d'entreprise bâtie par des femmes et hommes soucieux de leur responsabilité et de l'intérêt général à long terme. Car la vocation d'une entreprise, communauté humaine, n'est pas seulement de vendre des produits ou des services rentables, c'est aussi de faire progresser les conditions de travail et d'être attentif aux intérêts de ses partenaires et de son environnement. »

GRÉGOIRE GONNORD
Président du Groupe Fleury Michon

Applications

La Politique Ressources Humaines est clairement orientée vers la notion du « **bien-vivre ensemble** », du « **bien travailler ensemble** » dans l'entreprise en privilégiant la proximité, le dialogue permanent et le développement des compétences.
Le Groupe cultive depuis des années cette politique autour de l'**équilibre entre le développement économique et la vision humaine**. L'employabilité de chaque salarié est un enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain. Fleury Michon est convaincu que les Hommes sont une richesse de l'entreprise et contribuent à sa réussite par les compétences, l'engagement, la motivation et le travail d'équipe.
La Politique Ressources Humaines vise à :
• Accompagner la transformation de l'entreprise portée par le projet « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour » ;
• Anticiper l'évolution des emplois et maintenir l'employabilité des équipes au travers d'une gestion des compétences pilotée et efficace ;
• Développer un mode de management Fleury Michon fondé sur la responsabilité de chacun, la performance, la proximité et le travail en équipe conformément aux valeurs du Groupe ;
• Animer le système de communication interne dynamique, interactifs et motivant ;
• Gérer la relation sociale au travers du dialogue permanent, de l'ouverture, et du vivre ensemble ;
• Manager la diversité, les talents et la motivation individuelle et collective.
La mise en œuvre de ce management, partagé tant en France qu'à l'International, s'inscrit par ailleurs dans le respect des valeurs du Groupe. Elle s'appuie sur la **politique managériale de proximité**, fondement de la culture du Groupe. Pédagogie-proximité-agilité sont des axes forts du management.

Fleury Michon travaille également au **développement de l'employabilité**, ainsi qu'à la formation professionnelle pour les salariés de ses sociétés intégrées.
L'équipe Ressources Humaines, composée d'une cinquantaine de personnes, est chargée de mettre en œuvre et déployer la Politique Ressources Humaines du Groupe. Elle accompagne le développement du Groupe et les équipes sur les trajectoires professionnelles, les développements des compétences, la qualité de vie au travail, etc.
Être à l'écoute des clients, s'adapter à l'environnement, accompagner les changements, communiquer de façon interactive et former les équipes sont les maîtres-mots des enjeux Ressources Humaines. Des valeurs définies et partagées avec les salariés.

ENSEMBLE VERS LE ZÉRO ACCIDENT

Fleury Michon place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise et s'engage chaque jour à mettre en œuvre toutes les conditions pour assurer la sécurité des salariés et de toutes les personnes présentes sur les sites. Le Groupe veille aussi à préserver la santé physique et psychologique des salariés par l'amélioration constante des conditions de travail. C'est un enjeu de tous les jours qui fait partie intégrante de la culture du Groupe et se retrouve dans l'état d'esprit des accords d'entreprise. Les actions visant à garantir la santé et la sécurité des salariés ne sont pas considérées comme des programmes annexes aux activités de travail mais au contraire étroitement intégrées.
L'entreprise mène depuis des années une politique de prévention de la santé et de la sécurité. Les budgets de prévention sécurité se retrouvent dans les budgets d'investissements puisque tous les projets font l'objet d'une réflexion sur les conditions de travail et intègrent dans leur budget des lignes pour la sécurité et dans les budgets CHSCT.

En 2016 une direction QSE Groupe a été créée pour la France intégrant un chef de projet pour piloter le projet « Ensemble vers le Zéro Accident ». La prévention de la santé et de la sécurité, portée par la Direction et l'encadrement, s'appuie sur les différents acteurs des services Santé au travail, les CHSCT...
En 2017, nous avons franchi un cap grâce à ce projet, tant en terme de résultats au niveau sécurité qu'en terme de comportement de l'ensemble des salariés. **Notre ambition est de diviser par 2 le nombre des accidents de travail avec arrêt d'ici 2019 par rapport à 2016.**

ENSEMBLE VERS LE ZÉRO ACCIDENT DU TRAVAIL : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

TAUX DE FRÉQUENCE**

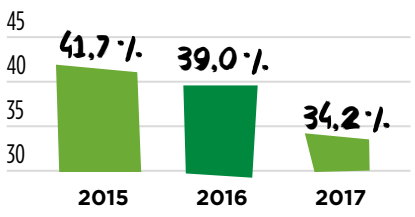

**TAUX DE FRÉQUENCE
(Nombre d'AT avec arrêt
> 1 jour X 1 000 000) / heures travaillées

TAUX DE GRAVITÉ***

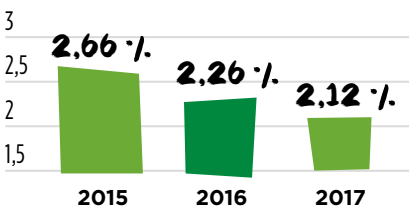

***TAUX DE GRAVITÉ
(Nombre de jour d'arrêt AT
> 1 jour X 1 000) / heures travaillées

ÉVOLUTION 2015-2017
Taux de fréquence : -18 %
Taux de gravité : -20 %

DES COLLABORATEURS IMPLIQUÉS DANS LA SECURITÉ

En 2017, les sites français ont bénéficié de 3,14 millions d'euros d'investissements en lien avec la sécurité au travail dont 1.64 million d'euros consacrés à la sécurité à proprement parler et près de 1,5 million d'euros consacrés à l'amélioration des conditions de travail.
Le programme de prévention des risques 2016 2017 a été décliné autour des axes suivants :
- Engagement de la direction (Réunion lancement projet, Visite Sécurité, Revue sécurité mensuelle,)
- Mobilisation de tous (Réunion de lancement, mise en place règles d'or...)
- Management (Réunion lancement projet, formation, rituel)
- Processus sécurité (Audit Directeurs d'Unité,...)
- Communication (Rituel, affichage commun, ...)

Plus qu'un projet, « ensemble vers zéro accident » doit nous permettre d'ancrer une véritable culture de la sécurité.

LE DIALOGUE SOCIAL

Soucieux d'entretenir un climat social propice à la performance du Groupe et à l'épanouissement des salariés, Fleury Michon entretient un dialogue social permanent de qualité et équilibré. L'enjeu est d'établir une relation constructive et durable avec les partenaires sociaux et les salariés afin d'obtenir des accords satisfaisant l'ensemble des parties. La vision sociale est une stratégie à long terme et se construit au travers d'accords innovants et responsables. Elle se traduit par une politique sociale volontariste avec des dispositifs plus avantageux que le minimum légal. Fleury Michon encourage ce dialogue social en proposant de nombreux espaces d'échanges et d'informations aux partenaires sociaux notamment par le biais des **différentes commissions existantes** (commissions liées au Comité d'Entreprise et commissions autres telles que la coordination sociale, la commission concernant les travailleurs en situation de handicap…).

Afin de continuer à améliorer la communication de proximité de l'entreprise, la direction organise également durant l'année des réunions libre-échange où chacun peut exprimer en direct ses questionnements. Sur l'année 2017, 75 **réunions de libre-échange** ou temps de proximité ont eu lieu au niveau du Groupe, auxquelles environ 600 salariés ont participé. D'autres temps de proximité (réunions hebdomadaires ou à la quinzaine, connaissance de l'entreprise, etc.) viennent s'ajouter à ces actions. Les sujets abordés sont variés. Ils touchent aussi bien l'emploi, l'organisation et les conditions de travail, la situation économique du Groupe, le contexte concurrentiel, les projets et innovations, etc. Ces échanges permettent de faire de la pédagogie et de donner de la visibilité aux salariés. Ils permettent aussi d'ajuster la communication en fonction des besoins des collaborateurs (d'informations complémentaires sur certains sujets par exemple) ou de mettre en lumière des axes d'amélioration dans certains domaines.

Par ailleurs, en alimentaire comme dans tous les autres domaines, les évolutions de la société actuelle viennent bouleverser les schémas que l'on pouvait penser inamovibles. Reflet de nous-mêmes, l'alimentation est culturelle. Nouvelles convivialités autour du brunch, de l'apéritif dînatoire, du pique-nique urbain, montées de la préoccupation du bien-être animal, régimes alimentaires « de conviction » autant que religieux ou sanitaire, explosion des produits bio, des circuits courts ne sont que quelques-unes des mutations auxquelles les équipes de Fleury Michon sont confrontées.
Pour cela l'ouverture sur ces nouvelles tendances est primordiale afin de mieux les appréhender. C'est la raison pour laquelle Fleury Michon a initié en 2015 **des auditions de grands témoins** qui viennent en tout liberté intellectuelle parler de leur vision du Manger Mieux devant les 350 cadres de l'entreprise.
Cette confrontation d'idées permet d'ouvrir les équipes sur les changements et d'en comprendre les ressorts.Et donc d'être plus aptes à comprendre et accompagner les engagements que prend le Groupe qui vont impacter sa stratégie des 20 prochaines années.

Les principaux accords signés en 2017 sont les suivants :
Accord instituant un régime de retraite à cotisations définies Article 83
Accord Négociation Annuelle Obligatoire 1997
Accord plan épargne Groupe
Accord Plan épargne retraite collectif
Avenant n°2 JRSU
Avenant n° 3 à l'accord instituant des garanties collectives de prévoyance personnel non cadre
Avenants n°9 et n°10 à l'accord SRS (Structure de Représentation Sociale)
Avenant n° 13 à l'accord de participation
Avenant n°1 à l'accord GPEC – Formation et contrat de génération du 5/09/2016
Avenant n°2 à l'accord sur le tutorat professionnel du 9 mars 2011
Avenant n°9 à l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail du 20 novembre 1997
Avenant N°10 Renaissance à l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail du 20 novembre 1997
Favoriser la diversité dans l'entreprise.

FAVORISER LA DIVERSITÉ DANS L'ENTREPRISE

La diversité pour Fleury Michon est une source de richesse pour son développement. Depuis plus de 20 ans, le Groupe se positionne comme un acteur majeur de la diversité à travers de nombreuses actions.
Depuis 2005, Fleury Michon est signataire de la charte de la Diversité. Ce texte est un engagement proposé à toute entreprise qui souhaite condamner les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité.
En 2007, Fleury Michon a signé le Livre Orange de la HALDE (désormais le Défenseur des Droits) pour l'égalité des chances.
En 2011, Fleury Michon a conclu à un accord d'entreprise sur la prévention santé, pénibilité et emploi des seniors, a été reconduit fin 2017 pour trois ans.
Par ailleurs, concernant les recrutements, Fleury Michon s'appuie depuis plusieurs années sur la méthode MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) proposée par Pôle Emploi. Cette méthode permet de sélectionner les candidats en privilégiant le repérage des capacités nécessaires au poste de travail proposé.

L'ÉGALITÉ DE L'EMPLOI HOMMES/FEMMES

Dans le cadre de son accord sur l'égalité professionnelle, Fleury Michon accompagne depuis de nombreuses années sa démarche par :
Tous les ans, une analyse comparée et détaillée, avec les partenaires sociaux, de la situation des hommes et des femmes ;
Une grille de salaires similaire pour les hommes et les femmes : un coefficient correspond à un poste précis ou à un salaire d'embauche précis.
Convaincu que l'innovation est favorisée par la mixité, le Groupe attache une importance particulière à cette thématique.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Parce que les personnes en situation de handicap sont en moyenne deux fois plus touchées par le chômage, favoriser leur accès à l'emploi constitue à la fois un enjeu social et économique. Souhaitant offrir à tous la possibilité de s'épanouir professionnellement, Fleury Michon a pris des initiatives pour favoriser le maintien dans l'emploi de tous les salariés reconnus comme travailleurs handicapés.
Les initiatives sont encadrées par un accord d'entreprise signé pour les années 2015-2016 et 2017, et reconduit fin 2017 pour trois ans.
Les domaines couverts sont :
• L'embauche en milieu ordinaire de travail ;
• L'insertion et la formation ;
• L'adaptation aux mutations technologiques.
En 2017 le taux d'emploi des travailleurs handicapés, 11,6 %, augmente par rapport à celui de 2016 (soit 1,9 fois le taux d'emploi légal de 6 %).

L'EMPLOI DES SENIORS

En 2017, 35.3 % des salariés du Groupe en France ont 50 ans ou plus et 18.3 % ont 55 ans ou plus. Fleury Michon souhaite entretenir cette mixité intergénérationnelle et adapte pour cela l'organisation et les conditions de travail.
Après un premier plan d'actions en faveur de l'emploi des salariés seniors engagé sur la période 2010-2012, un accord d'entreprise a été signé fin 2011 pour une période de trois ans et a été renouvelé fin 2014 puis fin 2017 pour trois années.
Les objectifs portent sur plusieurs thèmes :
• Le maintien dans l'emploi ;
• Le suivi des carrières professionnelles ;
• L'accès à la formation ;
• L'aménagement des fins de carrière et la transition vers la retraite ;
• L'aménagement du temps de travail ;
• L'accès à l'information sur les mesures dédiées aux seniors.

Fleury Michon s'engage à **respecter scrupuleusement les conventions internationales** en vigueur concernant ces points fondamentaux :
• Respect de la liberté d'association et de négociation ;
• Élimination des discriminations à l'embauche ;
• Élimination du travail forcé et obligatoire ;
Abolition effective du travail des enfants.

Fleury Michon
AIDER LES HOMMES
à manger mieux
CHAQUE JOUR

ENVIRONNEMENT

7. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT ;

8. À ENTREPRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ;

9. À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.

Applications

Les impacts environnementaux de Fleury Michon sont ceux d'un industriel de l'agroalimentaire: consommations de matières premières, notamment agricoles, mais aussi de matériaux d'emballages, d'eau et d'énergie ; production de déchets et émissions d'effluents. Au-delà du respect des normes et réglementations environnementales applicables, très strictes dans l'industrie agroalimentaire, le Groupe se doit, pour pérenniser son activité, d'optimiser l'usage des matières premières dans la mise en œuvre de ses processus de fabrication et dès la conception de ses recettes ou de ses emballages. Fleury Michon s'attache également à réduire les quantités de déchets, d'effluents et de gaz à effet de serre liées à son activité industrielle comme à ses activités de logistique et de stockage ainsi qu'à former son personnel aux enjeux environnementaux.

Fleury Michon s'engage à développer son activité en maîtrisant les impacts sur l'environnement. Sa stratégie RSE s'appuie sur la Politique générale du Groupe signée en 2017 par le Directeur général. Cette politique est déclinée dans chaque domaine en priorités annuelles d'action pour l'année en cours.
Dans le domaine de l'environnement, les champs d'action prioritaires définis par Fleury Michon sont :
• La prévention de la pollution ;
• L'utilisation durable des ressources (énergies, matières premières, emballages) ;
• La protection de l'environnement, en particulier la lutte contre les changements climatiques.
Le Groupe prévoit une prise en compte de plus en plus intégrée des enjeux environnementaux dans les modes de management et de prise de décision, en particulier en matière de consommation d'énergie et d'emballages. Des objectifs chiffrés de réduction des impacts environnementaux à horizon 2020 ont été fixés pour la France. Ils portent sur trois grands domaines :
- L'efficacité énergétique ;
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Le recyclage des déchets industriels.

RESPONSABILITÉS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

La politique Générale du Groupe est validée par le Comité d'Orientation Stratégique, elle s'applique au périmètre France.
La Direction générale ainsi que la Direction générale des pôles valident les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre.
Le déploiement et le pilotage opérationnel de ces plans d'actions sont délégués à chaque Directeur de site, Responsable de processus ou de fonction.
La cohérence de l'ensemble des actions est assurée par la Direction QSE.
Ainsi, la Direction QSE accompagne les activités dans la mise en œuvre opérationnelle des mesures de protection de l'environnement, assure le suivi de leurs plans d'amélioration, favorise le partage des bonnes pratiques et suit l'évolution des indicateurs.
De plus, la fonction responsable qualité, responsable sécurité et responsable environnement est représentée localement sur chaque site de production.
La Politique générale du Groupe est donc déclinée annuellement sur chacune des entités. Une évaluation du système de management et une révision des objectifs sont effectuées régulièrement lors de revues ou en Comités de Direction.

La réglementation environnementale française est très stricte notamment pour les industries agroalimentaires (IAA). Ainsi, chaque site de production fait l'objet, avant sa mise en service, d'une autorisation administrative des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) suite à un dépôt de dossier d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
Pour les usines implantées à l'étranger, nous nous conformons aux réglementations en vigueur dans le pays.

SYSTÈMES DE MANAGEMENT

La mise en œuvre de la Politique générale du Groupe est portée par des systèmes de management qui s'appuient sur une démarche d'amélioration continue consistant à :
• Définir des objectifs intégrant les exigences réglementaires et leurs évolutions ;
• Allouer les moyens adaptés à l'atteinte de ces objectifs ;
• Mettre en œuvre les plans d'actions ;
• Mettre en place les actions correctives nécessaires ;
• Mesurer l'efficacité et pérenniser la démarche d'amélioration.
Fleury Michon s'appuie ainsi sur les référentiels ISO 9001, ISO 22000 et IFS pour la mise en œuvre des systèmes de management dans ses unités de production en priorisant les référentiels en relation directe avec son cœur de métier : l'hygiène et la sécurité alimentaire des produits.
Le Groupe s'appuie également sur le référentiel ISO 50001 pour le management de l'énergie, enjeu à fort impact environnemental et économique.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le gaz naturel est utilisé pour la production de vapeur qui intervient dans les process de cuisson.
La consommation de gaz naturel est en baisse de – 4,9 % en 2017, -22 % depuis 2010.
Le gasoil est utilisé pour alimenter les véhicules de la logistique ainsi que les véhicules commerciaux. En 2017, notre consommation est de 393 206 litres, en recul de -13,3 % Le ratio L/Kg produit est de 4,63 litres, en recul lui aussi de -11,5 %. Fleury Michon est impliqué dans des programmes de réduction des émissions de gaz à effet lié au transport impactant la consommation de gasoil. Les principales mesures mises en œuvre sont la rationalisation de la palettisation pour réduire le nombre de chargement, le développement de l'éco conduite et la recherche de solutions collaboratives pour développer le transport circulaire.

L'électricité est utilisée pour la production de froid sur les sites de production et la plateforme logistique ainsi que pour le fonctionnement des équipements et matériels.
La consommation de d'électricité est en baisse de -3,4 %. Le ratio kWh/kg produit est en recul de -1,7 % puisque la baisse de la production en 2017 n'a pas amorti l'effet talon nécessaire à l'alimentation des équipements de froid.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le bilan fait l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre issus des activités propres de l'entreprise.
L'inventaire de ces émissions a été réalisé selon l'option dite « détenue »,
le périmètre couvre les activités Françaises et internationales de l'entreprise.
Les facteurs d'émission ayant permis de convertir ces données en tonnes équivalent CO_2 sont ceux de la base carbone, base de données publique développée en coopération avec l'Agence Nationale pour le Développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Ces facteurs d'émission ont été mis à jour pour tenir compte des versions les plus récentes publiées sur le site internet **www.bilans-ges.ademe.fr.**

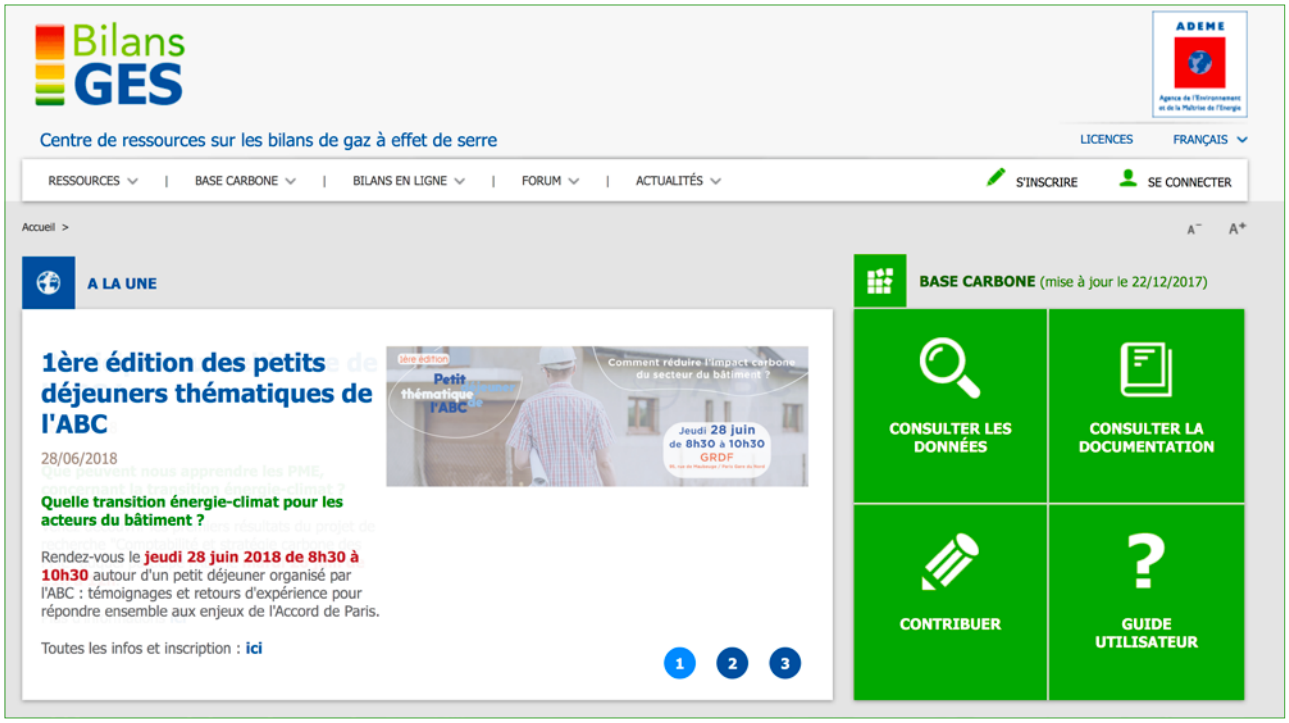

En 2017, le bilan fait état de 29,354 tonnes équivalent CO_2 (+1,1 %) soit un ratio de 0,32 t/ par tonnes de produits finis (+2,3 %). Le bilan 2017 se dégrade légèrement par rapport à 2016 en raison d'une forte hausse de fuites frigorigènes sur l'année 2017 dues à des aléas techniques. Cette hausse a toutefois été limitée grâce à la baisse des consommations énergétiques réalisées en 2017.

RÉDUIRE LES DÉCHETS INDUSTRIELS

Tous les sites de production, à travers leurs actions, ont pour objectif de réduire leur quantité de déchets produits en optimisant l'utilisation des matières. Le traitement des déchets est pris en compte, au niveau de chaque unité de production, par le tri à la source pour le recyclage et la valorisation en filière de traitement spécifique. 77 % des déchets du groupe en France sont ainsi recyclés, en recul de 5 %. Autre sources de déchets, les emballages des produits commercialisés. Un travail important a été fait sur les emballages pour réduire la quantité mise sur le marché. Ainsi depuis 2010, grâce à des actions de réduction, d'optimisation, de rationalisation, Fleury Michon a évité la mise en marché de l 'équivalent de 8 % d'emballages par an.

Fleury Michon
AIDER LES HOMMES
à manger mieux
CHAQUE JOUR

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN.

Applications

Le Groupe privilégie des collaborations long terme pour permettre de bâtir des relations durables et profitables pour les parties.
Les responsables des achats sont chargés de mettre en place des partenariats équitables avec les fournisseurs, en fixant des cahiers des charges précis. Ainsi les services achats accompagnent les filières de production et apportent une aide et une expertise dans la mise en place du partenariat. Puis, par des audits et des contrôles réguliers, ils assurent une amélioration continue.

Chaque année, l'organisation mondiale Transparency International publie un classement des pays en fonction des risques de corruption.
L'indice va de 0 à 100. Plus l'indice est fort, moins le pays est perçu comme à risque par les experts et les milieux des affaires.

En 2016, dans les pays où Fleury Michon a des implantations industrielles ou des activités commerciales, l'indice des Transparency International est de :

- 86/100 en Suisse ;
- 85/100 en Norvège ;
- 82/100 au Canada ;
- 69/100 en France ;
- 61/100 en Slovénie ;
- 58/100 en Espagne ;
- 43/100 en Italie.

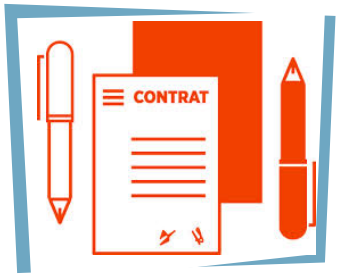

Fleury Michon considère que le risque de corruption reste à ce jour peu significatif pour le Groupe sur ses zones d'implantation mais demeure néanmoins vigilant.

Les Principes de Conduite Éthique du Groupe a entre autre objectif de sensibiliser les collaborateurs à la loyauté des pratiques et au respect des lois en vigueur.

Fleury Michon
AIDER LES HOMMES
à
manger
mieux
CHAQUE JOUR

QUI sommes-nous ?

Fondée en 1905, notre entreprise de taille intermédiaire est présente à l'international. **Familiale et indépendante**, nous sommes une des plus grandes marques alimentaires françaises.

Nous préparons des **produits frais**, cuisinés pour le quotidien, répondant aux attentes de ceux qui veulent une alimentation saine et pratique et qui ne transigent pas sur le plaisir.
Notre projet exprime notre vision du futur.

> "AIDER LES HOMMES A MANGER MIEUX CHAQUE JOUR"

Celle d'une marque entreprise, **ouverte et proche**, qui valorise les femmes et les hommes et privilégie la collaboration avec ses parties prenantes.

Celle d'une marque **innovante et responsable** qui veut contribuer au **Manger Mieux de demain.**

Fleury Michon – BP 1 – 85707 Pouzauges Cedex – France
Tél. 00 33 (0)2 51 66 32 32 – Email : infos.finances@fleurymichon.fr